



COMMISSION DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION
ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Paris, le 21 mai 2015

Modernisation de Roland-Garros : un projet vital pour la pérennité du tournoi qui préserve et valorise l'œuvre de Formigé au sein du jardin des serres d'Auteuil

Jeudi 21 mai 2015, **Mme Catherine Morin-Desailly** (UDI-UC – Seine-Maritime), présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et **M. Michel Savin** (UMP - Isère), président du groupe d'études sur les pratiques sportives, accompagnés d'une délégation de sénateurs, se sont rendus sur le site de Roland-Garros où ils ont été accueillis par M. Jean Gachassin, président de la Fédération Française de Tennis (FFT), M. Gilbert Ysern, directeur général, Mme Nathalie Dechy et M. Guy Forget.

À cette occasion, les sénateurs ont constaté que mener à bien le projet de modernisation du stade était indispensable pour assurer la pérennité du tournoi dans un contexte de concurrence des autres tournois du Grand Chelem et des pays émergents, tout en améliorant l'accueil du public et des joueurs.

Au cours de la visite du jardin des serres d'Auteuil, les sénateurs ont pu observer que le projet de la FFT de construction d'un nouveau stade respectait pleinement l'harmonie du lieu tant sur le plan esthétique qu'environnemental. En outre, sa mise en œuvre permettra de donner une nouvelle visibilité aux serres historiques de Formigé auprès d'un très large public et d'insérer les serres techniques reconstruites au cœur du nouveau Roland-Garros.

Pour **Mme Catherine Morin-Desailly** : « *ce projet assure un équilibre entre les besoins du tennis français et les exigences de préservation de notre patrimoine historique* ». **M. Michel Savin** a considéré, pour sa part, que « *l'avenir du tennis français, compte tenu du rôle du tournoi dans le financement des ligues et des clubs locaux, risque d'être compromis en l'absence de modernisation du stade de Roland-Garros* ».

Contact presse : Juliette Elie - 01 42 34 25 03 – j.elie@senat.fr

DIRECTION DE LA LEGISLATION ET DU CONTRÔLE

TÉL : 01 42 34 23 23 - FAX : 01 42 34 33 33 - <http://www.senat.fr>